



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
28 août 2017  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement

### Commission du commerce et du développement

#### Réunion d'experts sur les moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul

Genève, 6 et 7 novembre 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

#### Moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul : Capacités productives et doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

## Améliorer la mise en œuvre des objectifs et buts du Programme d'action d'Istanbul concernant les capacités productives et le doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

### Note du secrétariat de la CNUCED

#### Résumé

La CNUCED réalise des analyses de fond qui pointent la nécessité de renforcer les capacités productives des pays les moins avancés (PMA), et il est de plus en plus largement admis que ce renforcement est nécessaire si l'on veut que ces pays parviennent à une croissance économique et un développement durables tels qu'ils figurent dans les objectifs de développement durable. La difficulté consiste à déterminer comment appliquer le cadre analytique de la CNUCED d'une manière qui soit adaptée à la situation de chaque pays.

En vue d'établir un consensus sur les moyens d'accélérer le renforcement des capacités productives dans les PMA, les sessions successives de la Conférence ont appelé à approfondir les travaux sur le sujet. Dans ce contexte, à la soixante-quatrième réunion directive du Conseil du commerce et du développement, les États membres ont prié la CNUCED d'organiser « une réunion d'experts à session unique consacrée à l'examen des moyens et des mesures qui permettraient d'améliorer la mise en œuvre des domaines prioritaires énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul, et axée sur les objectifs et les buts du Programme d'action concernant les capacités productives et le doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir TD/B/EX(64)/2, conclusions concertées 530 (EX-LXIV), par. 10.



La présente note a été établie par le secrétariat de la CNUCED afin d'aider les États membres dans leurs délibérations. Elle contient une évaluation des progrès accomplis par les PMA quant aux objectifs et aux buts énoncés dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul) concernant le renforcement des capacités productives et le doublement de la part des PMA dans les exportations mondiales. Le secrétariat y expose certaines des difficultés rencontrées par les PMA lors de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et soulève une série de questions que les experts seront invités à examiner. Il y formule enfin des conclusions ainsi que la voie à suivre pour améliorer la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul afin d'en atteindre les objectifs.

## I. Cadre général

1. Il est de plus en plus largement admis que le renforcement des capacités productives des PMA est nécessaire si l'on veut que ces pays parviennent à une croissance économique et un développement durables tels qu'ils figurent dans les objectifs de développement durable. Si les économies des PMA peuvent enregistrer une croissance due notamment à des gains exceptionnels provenant de la découverte de ressources naturelles ou d'une hausse des prix, aux préférences tarifaires, à une augmentation de l'aide publique au développement ou d'autres sources de revenus, toutes ces raisons n'ont qu'un lien ténu avec la compétitivité réelle et les perspectives de croissance à long terme. Pour accélérer leur transformation structurelle et parvenir à une croissance durable et équitable, les PMA doivent renforcer leurs capacités productives.

2. Dans le *Rapport 2006 sur le pays les moins avancés : développer les capacités productives*, celles-ci sont définies par la CNUCED comme « les ressources productives, capacités entrepreneuriales et liens de production qui, conjugués, déterminent les capacités d'un pays de produire des biens et services qui lui permettent de croître et de se développer »<sup>2</sup>. Selon le Rapport :

a) Les ressources productives sont les facteurs de production, à savoir les ressources naturelles, les ressources humaines, les ressources en capitaux financiers et les ressources en capital physique ;

b) Les capacités entrepreneuriales sont les compétences, les connaissances et les capacités dont disposent les entreprises pour mobiliser les ressources productives, investir, innover, améliorer la qualité de leurs produits et créer de nouveaux marchés. Dans le cas présent, le terme « entreprises » s'entend au sens large et comprend les entreprises familiales. Les capacités entrepreneuriales englobent d'une part les compétences fondamentales, à savoir les connaissances courantes, les compétences et les informations relatives à la production de biens et de services et à la concurrence, et d'autre part les capacités technologiques, qui se rapportent au développement des compétences existantes ;

c) Les liens de production renvoient aux flux et aux mouvements entre les entreprises et entre les différents types d'activité économique qui interviennent dans les chaînes d'approvisionnement. Compte tenu de la complexité des systèmes de production, ces liens peuvent avoir des configurations différentes : flux des biens et des services sous la forme de liaisons vers l'amont et vers l'aval, flux d'informations et de connaissances, flux de ressources productives, liens au sein des réseaux de groupements territoriaux d'entreprises et liens entre des petites et des grandes entreprises ainsi qu'entre des entreprises nationales et étrangères.

3. Les capacités productives sont une notion qui est de plus en plus reconnue dans les organes intergouvernementaux et à laquelle il est fait référence de plus en plus souvent dans le débat international sur le développement. Dans le Programme d'action d'Istanbul qu'elle a adopté le 23 mai 2011 à sa quatrième session, la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés a estimé que les capacités de production constituaient le premier domaine d'action prioritaire. Elle a fait observer que :

« Les pays les moins avancés disposent de capacités de production limitées, ce qui restreint leur aptitude à produire de manière efficace et efficiente et à diversifier leur économie. Ce handicap fait peser de lourdes contraintes sur l'offre et, partant, réduit le potentiel économique et les débouchés à l'exportation et limite la création d'emplois productifs et les perspectives de développement social. La formation d'une masse critique de capacités de production viables et concurrentielles dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services est essentielle si l'on veut que les pays les moins avancés puissent s'intégrer davantage dans l'économie mondiale, renforcer leur résistance aux chocs, connaître une croissance équitable et sans exclusive, ainsi que pour éliminer la pauvreté, opérer une transformation structurelle et assurer le plein emploi et un travail décent et productif pour tous » (A/CONF.219/3/Rev.1, par. 44).

<sup>2</sup> CNUCED, 2006, *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés : développer les capacités productives* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.06.II.D.9, New York et Genève).

4. De même, dans la déclaration politique adoptée le 29 mai 2016, les participants à l'Examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 ont reconnu que l'accroissement de la capacité productive conduisait à la croissance économique et au développement social inclusifs, et qu'il était indispensable pour ce qui était de parvenir au développement durable et de renforcer la résilience (A/CONF.228/3, par. 13).

5. À sa soixante-quatrième réunion directive en février 2017, le Conseil du commerce et du développement a insisté sur « la nécessité de donner aux pays les moins avancés les moyens de renforcer leurs capacités productives en vue d'une transformation structurelle de leur économie, d'accroître leur résilience aux chocs extérieurs et de parvenir à une croissance et à un développement économiques généralisés, équitables et durables en accord avec les objectifs de développement durable »<sup>3</sup>.

6. Dans ce contexte, et sur la base des précédents travaux de la CNUCED, les États membres ont prié cette dernière d'organiser la présente réunion d'experts à session unique consacrée à l'examen des moyens et des mesures qui permettraient d'améliorer la mise en œuvre des domaines prioritaires énoncés dans le Programme d'action d'Istanbul, et axée sur les objectifs et les buts du Programme d'action concernant les capacités productives et le doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales.

7. La CNUCED mène des travaux considérables dans ses trois grands domaines d'action afin d'aider les PMA à renforcer leurs capacités productives, étant donné l'importance qu'elles ont pour assurer un développement durable. Elle continue à appuyer la formation de consensus et l'échange d'expériences entre les pays concernant le rôle des capacités productives dans le développement des PMA. Lors de la soixante-quatrième session du Conseil du commerce et du développement en septembre 2017, les participants à la réunion-débat de haut niveau sur les moyens d'accélérer le renforcement des capacités productives des pays les moins avancés et des autres pays vulnérables devraient apporter des contributions et des recommandations utiles aux délibérations des experts et à la poursuite des travaux du secrétariat de la CNUCED.

8. En ce qui concerne ses activités de recherche et d'analyse, la CNUCED continue d'affiner sa définition des capacités productives afin de proposer aux gouvernements des PMA des recommandations plus concrètes sur ce sujet. Ainsi, en juin 2017, la CNUCED a organisé une réunion de réflexion sur la notion de capacités productives à laquelle ont participé des organes du système des Nations Unies et des organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Département des affaires économiques et sociales, le Centre de commerce international CNUCED/OMC, l'Association du transport aérien international, le Secrétariat du Commonwealth et des universitaires, en vue de préciser le concept et d'améliorer la collaboration concernant la recherche dans le domaine.

9. Plus particulièrement, la CNUCED a entrepris d'élaborer des indicateurs en vue de mesurer le niveau des capacités productives dans différents pays. Aux termes du mandat de Doha (par. 65 e)), la CNUCED devrait « continuer de mettre au point des indicateurs quantifiables et les variables correspondantes pour mesurer les capacités productives de l'ensemble du secteur économique dans les PMA ». Ce mandat figure également dans le Maafikiano de Nairobi (par. 76 k)) et sous-tend les travaux que mène actuellement la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED pour concevoir des indicateurs des capacités productives.

10. Le rapport sur l'analyse comparative des capacités productives des pays les moins avancés<sup>4</sup> constitue le travail le plus complet de la CNUCED sur l'élaboration d'indicateurs dans le domaine. Il se fonde sur le calcul d'un indice relativement simple pour représenter les capacités productives selon cinq catégories (transformation structurelle, transports, technologies de l'information et de la communication, énergie et développement du secteur privé) ainsi que sur les composantes des capacités productives recensées dans le Programme d'action d'Istanbul. Les résultats obtenus indiquent aux PMA les catégories

<sup>3</sup> Voir TD/B/EX(64)/2, conclusions concertées 530 (EX-LXIV), par. 4.

<sup>4</sup> CNUCED, 2016, *Benchmarking Productive Capacities in Least Developed Countries*. UNCTAD/WEB/ALDC/2015/9. Genève.

dans lesquelles leurs capacités productives s'améliorent et celles pour lesquelles ils sont en difficulté. Après avoir examiné le rapport, les États membres ont adopté des conclusions concertées dans lesquelles ils ont demandé au secrétariat de la CNUCED de poursuivre ses travaux d'analyse pour mettre au point des indicateurs de résultats et des indicateurs quantifiables afin de mesurer les capacités productives à l'échelle de toute l'économie<sup>5</sup>.

11. Les travaux réalisés sur les PMA sont actuellement approfondis et appliqués aux pays en développement sans littoral. Par exemple, la notion de capacités productives développée dans le Programme d'action d'Istanbul n'est pas aussi étendue que celle du *Rapport 2006 sur les pays les moins avancés* qui proposait initialement un indice fondé sur un large éventail de catégories et d'indicateurs. En ce qui concerne la méthodologie, le calcul de l'indice, à savoir la moyenne équipondérée des indicateurs et des catégories, est un autre facteur à prendre en compte. Aujourd'hui, le calcul de l'indice accorde la même importance aux cinq catégories, mais on pourrait avancer que certaines catégories devraient avoir plus de poids que d'autres.

12. Une meilleure information sur le niveau actuel des capacités productives peut aider les décideurs politiques à fixer les priorités pour l'élaboration des politiques de développement et à mieux s'acquitter de leurs responsabilités. Elle permet en effet de mesurer le degré d'efficacité des choix politiques effectués et, par conséquent, de décider si les stratégies et les mesures adoptées doivent être poursuivies ou, au contraire, abandonnées. Les évaluations et les analyses comparatives entre pays peuvent aussi être une source d'enseignement et d'inspiration. L'évaluation quantitative des capacités productives de plusieurs pays permet de déterminer avec une certaine assurance les meilleures pratiques à adopter.

13. Avant de pouvoir construire un indice pratique et utile sur les capacités productives des PMA, il faudra surmonter plusieurs difficultés, à commencer par la disponibilité des données. Pour nombre d'indicateurs possibles, plusieurs PMA n'ont pas de données immédiatement disponibles, ou de données fiables. Tant que la collecte de données ne sera pas meilleure, la mise au point d'indicateurs mesurables sera significativement entravée. Il faut également trouver un juste équilibre entre l'exhaustivité de l'indice et son applicabilité. La notion de capacités productives est très large, et il faudrait examiner des centaines de variables pour obtenir une mesure précise. Toutefois, afin que l'indice soit gérable et facile à comprendre, il est nécessaire de limiter son champ aux indicateurs les plus pertinents.

14. Enfin, la CNUCED fournit une assistance technique ciblée aux PMA afin qu'ils renforcent leurs capacités productives. Elle s'attache en particulier à améliorer leurs capacités institutionnelles et humaines afin qu'ils soient en mesure d'élaborer et d'appliquer des politiques et des stratégies plus efficaces dans les domaines du commerce international, de l'investissement, de la logistique commerciale, de la mobilisation des ressources internes et de la gestion de la dette. Les travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED contribuent à améliorer la formulation des politiques intérieures et la formation de consensus à l'échelle régionale et internationale sur des questions liées au commerce et au développement des PMA. Ces derniers bénéficient également de projets et de programmes adaptés à leurs besoins dans un ensemble de domaines. Ainsi, la CNUCED prête assistance à certains PMA pour qu'ils puissent exploiter le potentiel de développement que représentent leurs ressources halieutiques en remédiant aux contraintes qui pèsent sur l'offre et sur la demande dans le secteur. En outre, elle a élaboré un manuel sur l'intégration du commerce dans les politiques nationales de développement des PMA afin que ces pays tirent mieux parti des possibilités que leur offre le commerce et, partant, fassent progresser leur transformation socioéconomique. Les donateurs, les pays bénéficiaires et le secrétariat doivent redoubler d'efforts pour assurer la continuité et la viabilité des projets et programmes de renforcement des capacités. Il est indispensable que les ressources soient prévisibles, que les PMA aient les moyens de prendre le relais et que la continuité et la viabilité des activités de renforcement des capacités soient assurées si l'on veut améliorer les capacités productives ainsi que l'impact technique de ces activités et leurs retombées pour le développement.

<sup>5</sup> Voir TD/B/60/11, conclusions concertées 518 (LX), par. 5.

## II. Évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul relatifs aux capacités productives

15. On trouvera dans le présent chapitre une brève évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul relatifs aux capacités productives. Cette évaluation s'inspire largement du rapport de la CNUCED intitulé *Benchmarking Productive Capacities in Least Developed Countries*, et s'appuie sur les données disponibles les plus récentes, qui datent de 2014 et qui devront être actualisées avant l'examen final de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul.

16. Si le Programme d'action d'Istanbul ne contient pas à proprement parler de définition de la notion de capacités productives, l'établissement de huit domaines d'action prioritaires illustre clairement quels enjeux ces capacités soulèvent. Ainsi, la section A du chapitre IV du Programme d'action d'Istanbul, qui leur est consacrée (par. 44 à 55), présente ce domaine prioritaire ainsi que quatre thèmes s'y rattachant.

17. Les principaux buts et objectifs visés dans le cadre des activités de renforcement des capacités productives sont les suivants :

a) Accroître notablement la valeur ajoutée des industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, en accordant une attention spéciale à la création d'emplois ;

b) Diversifier les capacités locales de production et d'exportation, l'accent étant mis sur les secteurs dynamiques à valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des services ;

c) Accroître notablement l'accès aux services de télécommunication et s'efforcer d'assurer un accès universel à Internet d'ici à 2020 ;

d) S'employer à porter l'approvisionnement total en énergie primaire par habitant au même niveau que dans les autres pays en développement ;

e) Accroître notablement la part d'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables d'ici à 2020 ;

f) Améliorer les capacités de production d'énergie, d'échanges et de distribution dans le but d'assurer un accès universel à l'énergie d'ici à 2030 ;

g) Veiller à ce que les pays les moins avancés parviennent à une augmentation notable du nombre total de kilomètres de voies ferrées et de routes asphaltées ainsi que des réseaux aériens et maritimes d'ici à 2020 (par. 45).

18. Les quatre thèmes qui s'y rattachent sont les suivants : les infrastructures ; l'énergie ; la science, la technologie et l'innovation ; le développement du secteur privé. On entend ici par infrastructures les infrastructures physiques, dont l'électricité, les transports et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le thème de l'énergie concerne les niveaux de production et l'accès à une énergie abordable, fiable et renouvelable, ce dernier aspect étant peut-être le plus important. S'agissant du développement de la science, de la technologie et de l'innovation, l'accent est mis sur la création et le renforcement d'institutions et sur la promotion de la coopération et de la collaboration entre les acteurs concernés. Le développement du secteur privé recouvre la promotion des petites et moyennes entreprises et les moyens pour surmonter les contraintes structurelles qui limitent la croissance du secteur privé.

19. Les PMA ont accompli quelques progrès dans certains domaines liés au renforcement des capacités productives, préconisé dans le Programme d'action d'Istanbul<sup>6</sup>.

20. Les TIC sont l'un des domaines liés au renforcement des capacités productives dans lequel des progrès ont été réalisés et pour lequel le Programme d'action d'Istanbul avait fixé un objectif spécifique : « accroître notablement l'accès aux services de télécommunication et s'efforcer d'assurer un accès universel à Internet d'ici à 2020 » (al. c) du paragraphe 45). De plus, dans une sous-section consacrée aux infrastructures, les PMA

<sup>6</sup> Voir TD/B/60/8 et Corr.1, par. 32.

se sont engagés à prendre des mesures relatives aux TIC, notamment « développer des infrastructures modernes pour les technologies de l'information et des communications et l'accès à Internet », « renforcer et étendre les connexions à haut débit ainsi que les réseaux et connexions électroniques » et « promouvoir les partenariats public-privé aux fins du développement et de l'entretien des infrastructures de transport et de technologies de l'information et des communications et leur viabilité » (al. c) à e) du paragraphe 48.1).

21. La situation des PMA en matière d'infrastructures informatiques peut être appréhendée au moyen de trois indicateurs : le nombre d'internautes, le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile et le nombre d'abonnements à la téléphonie fixe. Sans surprise, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile pour 100 habitants est proportionnellement beaucoup plus élevé que celui des internautes ou des abonnés aux lignes fixes. Si le niveau le plus faible enregistré est de zéro ou proche de zéro pour tous les indicateurs, le niveau le plus élevé enregistré est bien plus important dans le cas de la téléphonie mobile ; en 2011, le niveau record atteint dans les PMA était de 96 abonnés mobiles pour 100 habitants, contre 30 internautes et 19 abonnés à la téléphonie fixe. En fait, seuls deux PMA disposent de réseaux terrestres comptant plus de 10 abonnés pour 100 habitants, mais il faut souligner que le développement de la téléphonie mobile a réduit l'importance des lignes fixes.

22. Pour que les PMA atteignent l'objectif de 100 % d'accès à Internet et d'abonnés à la téléphonie mobile d'ici à 2020, comme le préconise le Programme d'action d'Istanbul, les taux de croissance de l'accès à Internet devraient, selon des calculs faits en 2011, être compris entre 14,3 % et 93,7 % par an. Cependant, on doit garder à l'esprit qu'Internet est une technologie qui s'étend rapidement, et il est concevable que certains PMA au moins se rapprocheront de cette cible.

23. Pour ce qui est de la téléphonie mobile, 29 PMA devraient voir le nombre des abonnés progresser de 10 % par an (ou moins pour certains d'entre eux) pour atteindre l'objectif fixé, ce qui semble réaliste dans le cas de cette autre technologie à croissance rapide.

24. Un autre domaine dans lequel les PMA sont bien placés par rapport aux autres pays en développement concerne l'objectif du Programme d'action d'Istanbul sur les énergies renouvelables. D'après les données existantes, ces énergies contribuent déjà pour une part très élevée à la production d'électricité de beaucoup de PMA. Ainsi, non moins de cinq PMA produisent une électricité verte à 100 %, tandis que dans quatre autres, cette proportion est supérieure à 90 %. De plus, la plupart des PMA pour lesquels des données sont disponibles présentent des parts plus élevées que la part moyenne non pondérée des autres pays en développement, soit 24 %. À l'inverse, la part moyenne de l'électricité verte est de 53 % pour l'ensemble des PMA.

25. Il convient en outre de noter que plusieurs PMA investissent de façon importante dans le renforcement de leurs capacités productives, même si les résultats se font encore attendre. Le montant des dépenses publiques consacrées à l'éducation traduit la volonté des PMA d'investir dans le développement des compétences. De façon encourageante, bon nombre d'entre eux consacrent davantage de dépenses publiques à l'éducation que d'autres pays en développement, et les PMA dans leur ensemble obtiennent même une moyenne non pondérée (18 %) et une médiane (17 %) plus élevées que le groupe des autres pays en développement (moyenne non pondérée de 15 % et médiane de 14 %). Si l'on observe les PMA pour lesquels on dispose de données relatives aux dépenses d'éducation sur plusieurs années, il semble que la part de ces dépenses a augmenté dans près des deux tiers des pays sur une période d'au moins cinq ans.

26. En dépit des progrès accomplis dans certains domaines, les PMA sont encore en retard par rapport à d'autres pays en développement sur différents aspects du renforcement des capacités productives.

27. Les infrastructures sont l'un des domaines dans lesquels les PMA accusent un retard. Le Programme d'action d'Istanbul définit les infrastructures comme l'un des quatre grands secteurs dans lequel les PMA et leurs partenaires de développement sont invités à agir, les questions liées au transport figurant parmi les principaux objectifs. Pour les transports, il s'agit de « veiller à ce que les pays les moins avancés parviennent à une augmentation notable du nombre total de kilomètres de voies ferrées et de routes asphaltées ainsi que des réseaux aériens et maritimes d'ici à 2020 » (par. 45 g)).

28. Une évaluation des données existantes sur les routes asphaltées et les voies ferrées illustre les défis auxquels font face les PMA. Pour ce qui est des routes, la densité médiane dans les PMA est de 2 147 kilomètres par million d'habitants, contre 3 446 kilomètres par million d'habitants dans les 58 autres pays en développement. Seuls 7 des 41 PMA pour lesquels des données sont disponibles ont des densités supérieures à la moyenne des autres pays en développement.

29. Cet écart est encore creusé par le fait que seule une petite proportion des routes – 22 % en moyenne – est asphaltée dans les PMA, tandis que la moyenne non pondérée des 50 autres pays en développement s'élève à 56 %.

30. Les données relatives aux réseaux ferrés des PMA donnent une impression analogue à celles qui concernent les réseaux routiers, du moins en termes quantitatifs<sup>7</sup>. Dans ces pays, la densité moyenne des réseaux ferrés est de 77 kilomètres par million d'habitants, tandis qu'elle s'élève à 102 kilomètres par million d'habitants dans les pays à revenu intermédiaire. À titre de comparaison, le Botswana, ancien PMA, affiche une densité de 437 kilomètres de voies ferrées par million d'habitants, soit un peu plus que l'Afrique du Sud (436 km par million d'habitants) et pas beaucoup moins que l'Union européenne (464 km par million d'habitants).

31. Une façon de prendre la mesure du défi auquel les PMA font face est de comparer leurs infrastructures de transport à celles des autres pays en développement pour déterminer les taux de croissance annuels moyens nécessaires à la réalisation de l'objectif fixé par le Programme d'action d'Istanbul d'ici à 2020. Les taux annuels de développement du réseau routier asphalté que les PMA doivent atteindre pour rattraper les autres pays en développement sont compris entre de 0,5 % (Népal) et 46,4 % (République démocratique du Congo). Trois pays ont déjà atteint leur objectif. Pour 11 PMA, ce taux devrait être de 10,0 % par an (ou moins) pour qu'ils parviennent à la valeur de référence de 56,4 % d'ici à la fin de la décennie. Faute de séries chronologiques suffisantes sur l'évolution de la proportion de routes asphaltées dans les PMA, il est impossible de définir des tendances, mais d'après les analyses, la majorité de ces pays ont peu de chances de parvenir à s'aligner sur les pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020.

32. Le taux de croissance annuel du réseau ferré que les PMA devraient atteindre pour égaler la densité enregistrée dans les autres pays en développement va de 0,7 % par an au minimum (Sénégal) à 30,3 % par an au maximum (Ouganda). Cinq des seize PMA pour lesquels des données sont disponibles ont déjà atteint l'objectif de 101,5 kilomètres par million d'habitants<sup>8</sup>. S'il ressort des données que les PMA ont peu avancé dans le développement de leurs réseaux de chemin de fer ces dix dernières années, on est fondé à penser qu'environ la moitié des 16 PMA<sup>9</sup> pourraient atteindre d'ici à 2020 une densité égale à la moyenne actuelle des autres pays en développement, sous réserve que des efforts concertés soient mis en œuvre.

33. Une autre difficulté importante pour les PMA réside dans l'objectif de croissance de l'approvisionnement total en énergie primaire et de l'accès à l'énergie. En dépit d'une tendance à la hausse amorcée au début des années 2000, l'approvisionnement total en énergie primaire dans les PMA ne s'élevait qu'à environ 0,28 tonne d'équivalent pétrole (TEP) par habitant en 2012, contre une moyenne mondiale de 1,88 TEP par habitant. Pas moins de sept PMA affichait un chiffre inférieur à 0,2 TEP par habitant, la médiane s'établissant à 0,30 TEP par habitant. Le fait que sur la période 2000-2012 seuls 15 PMA aient connu une croissance de l'approvisionnement total en énergie primaire par habitant supérieure à la moyenne mondiale suggère que le fossé se creuse. Il sera donc difficile à la plupart des PMA d'atteindre la valeur de référence d'ici à 2020.

<sup>7</sup> Il n'existe pas pour les PMA de données qualitatives facilement accessibles, qu'il s'agisse du réseau routier ou du réseau ferré.

<sup>8</sup> Il s'agit des pays suivants : Djibouti, Mauritanie, Mozambique, Soudan et Zambie.

<sup>9</sup> Bénin, Djibouti, Mauritanie, Mozambique, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan et Zambie.



34. La notion d'accès à l'énergie renvoie à la proportion de la population qui a accès à l'électricité et à celle qui a accès à des combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments. Dans les PMA, l'accès à l'électricité va de 5 % (Soudan du Sud) à presque 100 % (Bhoutan), la valeur médiane s'élevant à 34 %<sup>10</sup>.

35. La part de la population des PMA qui a accès à des combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments va de 2 % (sept pays) à 68 % (Bhoutan), la valeur médiane s'établissant à 6,6 %. La moyenne non pondérée des PMA s'élève à 39 % pour l'accès à l'électricité et à 13 % pour l'accès aux combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments. Du point de vue de l'accès à l'énergie, les PMA sont à l'évidence très en retard sur les autres pays en développement, où la moyenne non pondérée pour l'accès à l'électricité et l'accès aux combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments atteint respectivement 98 % et 87 %.

36. Comme on peut s'y attendre, l'accès à l'énergie est plus élevé dans les zones urbaines (59 % en valeur médiane) que dans les zones rurales (seulement 11 %). L'écart est plus faible dans le cas des combustibles non solides<sup>11</sup> tout en restant important : 13 % dans les zones urbaines contre 2,4 % dans les zones rurales.

37. L'objectif fixé dans le Programme d'action d'Istanbul est « d'assurer un accès universel à l'énergie d'ici à 2030 » (par. 45 f)). Dans ce cas aussi, l'enjeu est plus facile à comprendre lorsque l'on étudie les taux de croissance qu'il faut enregistrer pour atteindre d'ici à 2030 l'accès universel à l'électricité et à des combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments. Actuellement, pour que les PMA en tant que groupe parviennent à l'objectif fixé, il faudrait que le nombre d'habitants ayant accès à l'électricité progresse à un rythme 3,5 fois supérieur au rythme enregistré entre 2004 et 2014. Si les PMA poursuivaient leur croissance aux taux impressionnants affichés récemment, seuls quatre pays du groupe parviendraient à l'accès universel à l'électricité d'ici à 2030 ; en doublant ces taux, sept autres pays seulement atteindraient aussi le but. Pour presque la moitié des PMA, soit 21 sur 47, le nombre d'habitants accédant à l'électricité chaque année devrait être multiplié par plus de cinq, et pour 11 autres pays de la catégorie, par plus de 10.

38. Les PMA continuent également d'accuser un retard sur les autres pays en développement en ce qui concerne les capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, et du développement du secteur privé. Si le Programme d'action d'Istanbul ne contient pas d'objectifs spécifiques concernant le développement des capacités productives dans ces domaines, l'examen des dépenses d'investissement et des capacités en matière de recherche met en évidence les disparités actuelles.

39. En ce qui concerne les dépenses de recherche-développement (R-D) rapportées au produit intérieur brut (PIB), la valeur la plus faible parmi les PMA est de 0,02 % (Gambie), la plus élevée de 0,47 % (République démocratique du Congo), et la médiane de 0,21 %. La part moyenne non pondérée du PIB affectée à la R-D dans les autres pays en développement atteint 0,43 %, deux PMA affichant des valeurs plus élevées. La valeur médiane atteint 0,29 % dans les autres pays en développement ; cinq PMA enregistrent des parts plus élevées.

40. Le nombre de chercheurs et de techniciens en recherche-développement constitue un autre indicateur de la situation de la R-D dans les PMA. En 2010, le nombre de chercheurs s'inscrivait dans une fourchette allant de 8 à 384 chercheurs par million d'habitants (la médiane étant de 34 chercheurs par million d'habitants), et le nombre de techniciens se situait entre 11 et 142 techniciens par million d'habitants (la médiane étant de

<sup>10</sup> Les données relatives à l'accès à l'électricité et aux combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments sont issues de la base des Indicateurs du développement dans le monde publiés en 2017 par la Banque mondiale (données de 2014).

<sup>11</sup> Les combustibles non solides regroupent i) les combustibles liquides (par exemple, le kérosène, l'éthanol ou d'autres biocombustibles), ii) les combustibles gazeux (tels que le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié et le biogaz) et iii) l'électricité. Les combustibles solides regroupent i) la biomasse traditionnelle (par exemple, le bois, le charbon de bois, les résidus agricoles et le fumier), ii) la biomasse transformée (en granulés ou en briquettes, par exemple) et iii) d'autres combustibles solides (tels que le charbon et le lignite). Voir Banque mondiale, 2013, *Sustainable Energy for All: Global Tracking Framework*, vol. 3, Washington. Consultable à l'adresse <http://documents.worldbank.org/curated/en/603241469672143906/Global-tracking-framework> (page consultée le 25 août 2017).

30 techniciens par million d'habitants). Dans les autres pays en développement, les moyennes non pondérées étaient de 535 chercheurs et 175 techniciens par million d'habitants, les médianes étant sensiblement plus basses avec respectivement 316 chercheurs et 80 techniciens par million d'habitants.

41. Comme pour ce qui concerne la science, la technologie et l'innovation, le Programme d'action d'Istanbul ne contient aucun objectif relatif au développement du secteur privé, mais il comporte une partie consacrée aux mesures à prendre par les PMA et leurs partenaires de développement. Ces mesures consistent principalement à promouvoir a) un environnement favorable au développement du secteur privé, b) l'accès à des services financiers et c) l'entreprenariat des femmes.

42. Si l'on examine l'indice de facilité des transactions commerciales de la Banque mondiale, on constate que les PMA se situent en règle générale en bas de classement. Pour ces pays, la fourchette de l'indice va de 56 pour le Rwanda à 190 pour la Somalie, soit le plus faible classement au monde. Quinze des vingt pays ayant la réglementation la moins favorable aux entreprises sont des PMA. Par comparaison, le classement moyen des autres pays en développement s'établit à 97 et le classement médian à 99. À l'inverse, plusieurs PMA ont accompli des progrès considérables ces dix dernières années. Le cas le plus connu est celui du Rwanda, qui a mené plusieurs réformes importantes dans les années 2000 pour développer son secteur privé. Ce pays a également créé une instance spéciale pour mener le processus de réforme<sup>12</sup>. Les autres PMA qui ont poursuivi la réforme et progressé dans le classement sont notamment le Burundi, les Îles Salomon et la Sierra Leone.

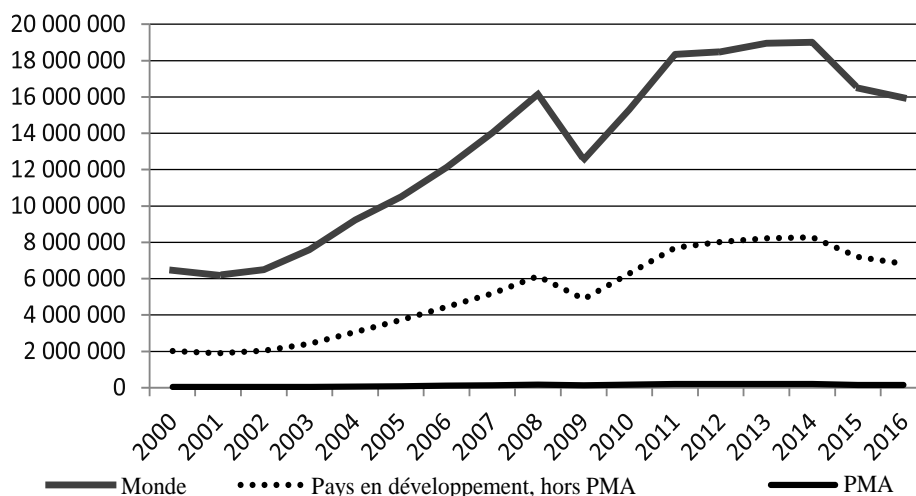
43. L'indice Third Billion, mis au point par Booz & Company, évalue l'autonomisation économique des femmes dans différents pays. La partie du Programme d'action d'Istanbul consacrée aux capacités productives attire explicitement l'attention sur la promotion de l'entreprenariat des femmes. Au vu des éléments de l'indice liés au soutien entrepreneurial, les scores obtenus par les PMA s'inscrivent dans une fourchette allant de 28,0 à 42,3, ce qui signifie que tous les pays de la catégorie se situent sous la moyenne des pays étudiés (50) et sous la moyenne non pondérée des autres pays en développement (48,2). En conséquence, de nombreux PMA se trouvent en queue de classement pour ce qui est du soutien entrepreneurial apporté aux femmes. Les PMA occupent 8 des 10 dernières places, et le mieux placé d'entre eux est classé 98<sup>e</sup> sur 128. Les dispositions inégalitaires des lois sur les successions de plusieurs PMA sont un exemple concret de l'appui généralement faible que ces pays apportent aux entrepreneuses. Selon une étude menée en 2012, 10 des 26 pays dans lesquels les fils et les filles ne bénéficient pas des mêmes droits en matière de succession sont des PMA.

### **III. Doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales**

44. Non seulement les PMA ont du mal à renforcer leurs capacités productives, mais ils ont également des difficultés à réaliser les objectifs du Programme d'action d'Istanbul relatifs au doublement de leur part dans les exportations mondiales et les objectifs relatifs à la diversification des exportations et à la transformation structurelle qui en découlent. Dans le domaine du commerce, il s'agit de doubler la part des exportations des PMA d'ici à 2020, notamment grâce à la diversification des exportations. Ainsi, la part des PMA devrait représenter environ 2 % des exportations mondiales.

<sup>12</sup> Banque mondiale, 2013.

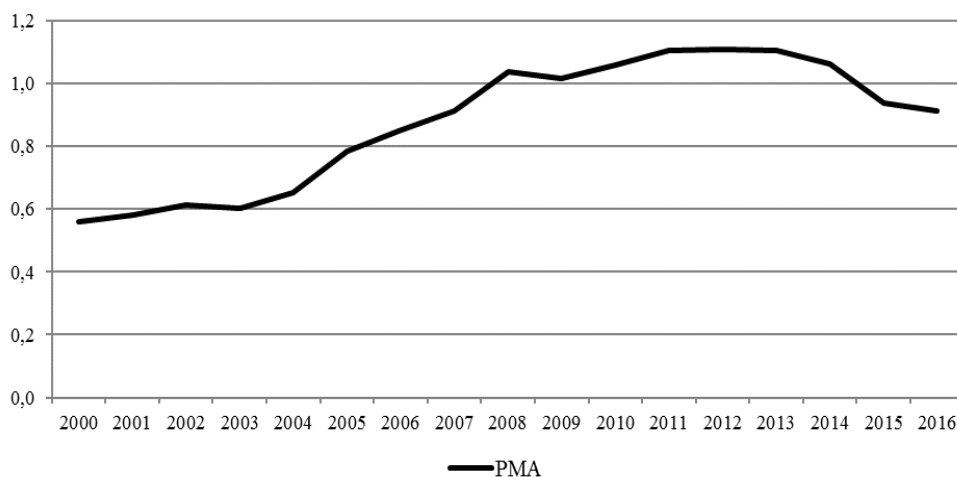
Figure 1  
**Exportations de marchandises**  
 (En millions de dollars des États-Unis)



Source : Base de données UNCTADStat.

45. La figure 1 montre la progression des exportations des PMA et des exportations mondiales depuis 2000 en dollars courants des États-Unis. Elle montre que la part des PMA dans les exportations mondiales peut varier selon la variation de la valeur des exportations des PMA ou de celle des exportations mondiales. L'évolution réelle de la part des PMA dans les exportations mondiales est décrite dans la figure 2.

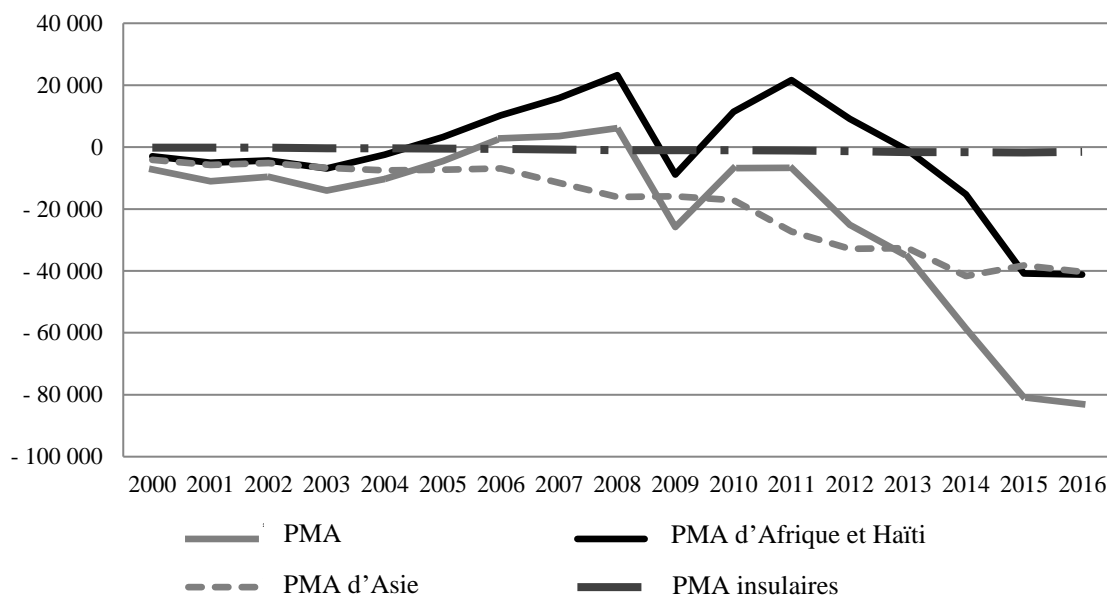
Figure 2  
**Part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises**



Source : Base de données UNCTADStat.

46. La part des PMA dans les exportations mondiales, qui était de 0,6 % en 2000, a atteint 1,1 % en 2010 et est globalement restée inchangée jusqu'en 2013. Elle a commencé à baisser en 2014 et s'établit aujourd'hui à 0,9 %. Se pose en outre le problème de l'évolution de la balance commerciale des PMA, qui s'est fortement dégradée depuis 2010, comme le montre la figure 3.

Figure 3  
**Balance commerciale des PMA**  
 (En millions de dollars des États-Unis)



Source : Base de données UNCTADStat.

47. Le déficit de la balance commerciale des PMA en tant que groupe s'est creusé, passant d'environ 7 milliards de dollars en 2011 à 83 milliards de dollars en 2016.

48. Pour accroître leur part dans les exportations mondiales, les PMA devront opérer une transformation structurelle soutenue et diversifier davantage leurs exportations. Pour l'heure, les efforts de diversification n'ont pas produit de résultat significatif.

49. En ce qui concerne l'objectif relatif à la diversification, les PMA en tant que groupe accusent toujours un important retard par rapport aux pays développés et aux autres pays en développement. L'indice de concentration des exportations de marchandises (ou indice Herfindahl-Hirschman) donne une indication du degré de spécialisation de la production des PMA (le degré de concentration étant compris entre 0 et 1). En 2011, la concentration des exportations de 48<sup>13</sup> PMA était comprise entre 0,14 (Népal) et 0,97 (Angola). La moyenne non pondérée (moyenne) était de 0,47 et la médiane de 0,44. À titre de comparaison, la moyenne non pondérée de l'ensemble des pays du monde était de 0,36, et celle des pays en développement autres que les PMA de 0,39.

50. Il est inquiétant de constater que la diversification économique des PMA s'est réduite au fil des années. Entre 1995 et 2011, la valeur de l'indice des PMA en tant que groupe a quasiment doublé, ce qui s'explique en grande partie par les degrés de concentration élevés enregistrés dans le groupe composé des PMA africains et d'Haïti, où l'indice de concentration a bondi de 0,25 en 1995 à 0,58 en 2011. Pendant cette même période, la valeur de l'indice est restée relativement stable dans les PMA asiatiques et les PMA insulaires.

51. En ce qui concerne la transformation structurelle, le tableau est plus mitigé. Il est largement admis qu'accroître la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier peut être essentiel à la transformation structurelle et au développement économique d'un pays. Bien que l'on puisse aussi opérer un changement structurel en redirigeant les ressources vers le secteur des services ou vers des activités du secteur primaire à plus forte valeur ajoutée, le secteur manufacturier est particulièrement intéressant en raison des emplois qu'il peut créer, de la forte productivité à laquelle il peut aboutir et des liens étroits qui peuvent se nouer entre ses sous-secteurs.

<sup>13</sup> Le Soudan du Sud n'a pas été pris en compte dans les calculs. En outre, la Guinée équatoriale ayant été reclassée en 2017, il y a actuellement 47 PMA.

52. La situation est mitigée aussi en ce qui concerne la taille du secteur manufacturier dans les PMA. Entre 2000 et 2015, la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier en part du PIB a diminué dans 29 PMA, mais elle a progressé dans 19 PMA. Pendant la même période, la part moyenne de valeur ajoutée dans le secteur manufacturier des PMA est restée relativement stable, à un peu moins de 11 %. Cependant, si les PMA africains et les PMA insulaires ainsi qu’Haïti ont, dans l’ensemble, vu la part de la valeur ajoutée manufacturière reculer, les PMA asiatiques ont enregistré une augmentation.

53. Il est intéressant de noter que la part de la valeur ajoutée manufacturière est restée relativement stable dans les PMA, mais qu’elle a diminué dans les autres pays en développement (à l’exception de la Chine), qui ont vu cette part passer d’une moyenne de 18,9 % en 2000 à 16,3 % en 2015<sup>14</sup>. Ainsi, si les PMA en tant que groupe ne sont pas parvenus à faire augmenter sensiblement la part de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier, ils ont évité la baisse enregistrée par les autres pays en développement.

54. Néanmoins, la part moyenne de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier demeure beaucoup plus faible dans les PMA (11 %) que dans les autres pays en développement (16,3 %). Étant donné que bon nombre de PMA partent de très loin, ils doivent développer leur production de biens manufacturés beaucoup plus rapidement que d’autres pays en développement s’ils veulent parvenir au niveau de création de valeur ajoutée constaté dans ce dernier groupe.

#### IV. Conclusions et voie à suivre

55. Si on analyse les données, on constate que même si les PMA en tant que groupe ont accompli des progrès dans la réalisation de certains des buts et objectifs du Programme d’action d’Istanbul relatifs aux capacités productives, ils sont pour la majorité d’entre eux toujours très en retard.

56. En ce qui concerne les infrastructures de transport, le niveau moyen affiché par les PMA est très inférieur à celui des autres pays en développement. Dans le domaine de l’énergie, l’approvisionnement total en énergie primaire par personne et l’accès à l’électricité sont encore bien en dessous des niveaux enregistrés dans les autres pays en développement. On peut en outre déduire des tendances observées par le passé qu’à moins que les investissements n’augmentent sensiblement, les PMA auront du mal à atteindre les objectifs fixés par le Programme d’action d’Istanbul. Toutefois, comme les PMA dépendent fortement de l’hydroélectricité, la part de l’électricité générée à partir de sources d’énergie renouvelable est plus élevée dans les PMA que dans les autres pays en développement. Dans les domaines de la science et de la technologie et du développement du secteur privé, les PMA continuent aussi à avoir beaucoup de mal à rattraper les pays à revenu intermédiaire.

57. Si le Programme d’action d’Istanbul prévoit le doublement de la part des PMA dans les exportations mondiales, le fait est que cette part est en recul. Entre 2013 et 2016, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises a fléchi. Parallèlement, le degré de concentration des exportations a augmenté, ce qui compromet la réalisation de l’objectif du Programme d’action d’Istanbul consistant à garantir une plus grande diversification des exportations.

58. Les PMA continuent de se heurter à de nombreux obstacles pour ce qui est de renforcer leurs capacités productives et de doubler la part de leurs exportations, que ce soit à l’échelle nationale ou internationale.

59. Au niveau national, de nombreux PMA ne sont pas en mesure de mobiliser des ressources suffisantes pour exécuter de grands projets de développement à l’appui des capacités productives. En 2014, le déficit en ressources externes des PMA en tant que groupe était en moyenne de 3,2 % du PIB. Ce problème est souvent aggravé par la faiblesse des capacités institutionnelles ainsi que par des difficultés en matière de gouvernance. De plus, dans certains PMA, la politique de développement ne met pas l’accent voulu sur le renforcement des capacités productives. Alors que le secteur privé apporte normalement une contribution décisive dans ce domaine, dans les PMA il est souvent freiné par des

<sup>14</sup> Base de données UNCTADStat.

règles ou par l'absence de dispositions juridiques, d'institutions et d'infrastructures qui lui permettraient de se développer. Le manque de compétences adéquates au sein de la main-d'œuvre, qui s'explique par un niveau d'instruction insuffisant et par des possibilités de formation réduites, constitue aussi un obstacle.

60. Au niveau international, différents facteurs continuent de saper les efforts que les PMA déploient pour diversifier leur économie et renforcer leurs capacités productives. De nombreux PMA bénéficient d'un accès en franchise de droits et hors contingent aux grands marchés d'exportation mais, bien souvent, ces conditions ne s'appliquent pas à des produits dont l'exportation présente de l'intérêt pour eux. En outre, ils ont souvent du mal à exploiter ces possibilités à cause de la complexité des règles d'origine et des règles administratives. De même, les PMA se heurtent à des obstacles dans le domaine du financement du développement. Bien que les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques se soient engagés à maintenir le niveau de l'aide publique au développement (APD), les flux nets d'APD ont baissé de 12,2 % entre 2013 et 2014 et de 9,2% entre 2014 et 2015. De plus, en 2015, seuls 7 des 26 membres du Comité d'aide au développement ont alloué plus de 0,15 % de leur produit intérieur brut à l'APD destinée aux PMA. La moyenne globale était de 0,09 %. En outre, seule une partie de ces flux d'aide est consacrée au renforcement des capacités productives. Bon nombre de PMA ont également du mal à attirer des investissements directs étrangers suffisants ou des fonds personnels. Les flux d'investissement étranger direct et les envois de fonds à destination des PMA demeurent instables et fortement concentrés dans un petit nombre de pays.

61. Les PMA et les partenaires de développement devront faire d'importants efforts pour atteindre d'ici à 2020 les buts et objectifs relatifs aux capacités productives et au doublement de la part des PMA dans les exportations mondiales. Cela exigera un changement d'orientation au niveau national de la part des PMA et un meilleur appui de la part de leurs partenaires de développement et de leurs partenaires commerciaux. Il convient néanmoins de noter qu'il n'existe pas de solution simple, uniforme et universelle pour aider les PMA à renforcer leurs capacités productives et à régler les problèmes de développement, persistants et nouveaux, auxquels ils se heurtent. Les PMA devraient élaborer leurs propres politiques et stratégies locales sur la base de leurs propres réalités socioéconomiques, de leurs ressources intérieures, de leurs capacités institutionnelles et des conditions locales en général. Indépendamment de la nécessité pour ces pays de se doter de politiques et de stratégies adaptées à leurs besoins, les initiatives qui seront prises pour renforcer leurs capacités productives peuvent favoriser la transformation structurelle et sont une condition indispensable à une croissance inclusive. Aussi est-il essentiel que les politiques budgétaires, monétaires, industrielles et rurales et les politiques relatives aux infrastructures soient axées sur le renforcement des capacités productives. Les gouvernements des PMA auront un rôle décisif à jouer dans le financement des investissements publics en faveur de leur capital physique et humain en accélérant les investissements publics d'infrastructure et en consacrant davantage de fonds à l'éducation et à la formation. Il faut dans cette optique renforcer l'aptitude des pouvoirs publics à mobiliser et à gérer les recettes budgétaires, que celles-ci soient nationales ou extérieures. Au niveau national, cela peut être fait dans un premier temps en mobilisant des ressources intérieures, ce qui suppose certains changements concernant la politique budgétaire et l'administration fiscale. Les PMA devraient aussi utiliser le développement des entreprises pour transformer les structures productives en activités à plus forte valeur ajoutée reposant sur une production à plus forte intensité de qualification et de technologie, ce qui permet ensuite des revenus plus élevés capables de stimuler la demande et l'investissement.

62. Les partenaires de développement et les partenaires commerciaux des PMA sont également appelés à apporter une contribution cruciale au renforcement des capacités productives de ces pays et au doublement de leur part dans les exportations mondiales. Cette contribution devrait aller au-delà de l'APD et de l'assistance technique pour englober le transfert de technologie et de savoir-faire et le renforcement des capacités technologiques et de l'innovation dans ces pays. Il faudrait donc accroître l'APD et la répartir de manière équilibrée entre les secteurs social et économique, améliorer l'accès aux marchés et œuvrer sans relâche pour faciliter l'investissement étranger direct.

**Questions à examiner**

63. Les questions suivantes pourraient être examinées pendant la réunion d'experts :
- a) Comment les PMA peuvent-ils accélérer le renforcement des capacités productives, la transformation structurelle et la diversification des exportations ?
  - b) Comment les partenaires de développement et les partenaires commerciaux des PMA peuvent-ils aider ces pays à renforcer leurs capacités productives et à doubler leur part dans les exportations mondiales ?
  - c) Comment le commerce peut-il jouer un rôle de catalyseur du renforcement des capacités productives dans un contexte de détérioration de la balance commerciale ?
  - d) Quels rôles respectifs le Gouvernement et le secteur privé peuvent-ils jouer pour renforcer les capacités productives ?
-